## ACADÉMIE DE POLYNÉSIE RECHERCHE ET REPUBLIQUE FRANÇAISE 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, L'INNOVATION

## DE TECHNICIEN SUPERIEUR BREVET

Vu le procès-verbal de l'examen du brevet de technicien supérieur établi le 2 juillet 2019 par le président du jury, Vu la convention nº 99-16 du 22 octobre 2016 relative à l'éducation entre la Polynésie française et l'État

Le brevet de technicien supérieur,

spécialité SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

OPTION B: SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS METIERS

est délivré au titre de la session 2019

Monsieur TEREHAUNUI ANTHONY PETERANO

à Papeete, Polynésie française

né(e) le: 9 octobre 1998

Fait à Papeete (Polynésie française), le 26 juillet 2019

Signature du titulaire

Nº 19-144159342

La Ministre en charge de l'Éducation en Polynésie française

Pour la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation Le Vice-recteur de la Polynésie française,

Philippe COUTURAUD

Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales (\*) et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou des droits dont le bénéfice était demandé
(\*) dans les conditions prévues aux articles 313-1, 313-3, 433-19 et 441-7 du code pénal

Vous êtes prié de faire des photocopies : il ne sera pas délivré de duplicata.